

Nantes, le 15 février 2011

**A l'attention de tous les candidats aux
Diplômes Universitaires en développement durable**

Dossier suivi par :

Grégory LOIRAT

☎ 02 51 25 10 95

✉ gregory.loirat@univ-nantes.fr

Objet : lettre d'information

Ref : 11 F INTER 088 INFO GRL

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de la prochaine ouverture de nos formations-actions en développement durable.

En effet les diplômes universitaires suivants :

- DU Environnement et aménagement durable des territoires et du patrimoine
- DU Tourisme et développement durable
- DU Habitat social et développement durable
- DU Développement durable et management environnemental appliqué aux organismes de formation
- DU Conduite de projet de management durable des organisations - conduite d'agenda 21
- DU Conduite des démarches eco responsables

ouvriront **le 14 mars 2011** par un séminaire portant sur les enjeux du changement climatique. **Le recrutement est actuellement en cours**

Les évolutions et les modifications de nos formations-actions qui ont été engagées sont présentées ci-dessous :

L'ensemble des composantes de l'université de Nantes, les universités d'Angers et du Mans ainsi que les partenaires ont mené un travail de réflexion portant sur l'évaluation des cursus depuis leur ouverture (2004).

Nous avons décidé d'apporter les modifications nécessaires à l'amélioration des contenus avec une mise en valeur de l'alternance entre apports, recherche et action, au renforcement de l'approche pluridisciplinaire, à la mise en œuvre de la coopération entre les universités tout en soulignant l'importance des partenariats avec les différentes organisations et acteurs associés et à l'introduction de l'éco-conception visant la réduction de l'empreinte écologique de la formation-action.

Les Diplômes universitaires seront regroupés au sein d'un DIU Diplôme inter universitaire Développement durable appliqué avec des parcours reprenant les spécialisations existantes.

A partir de la confirmation de votre inscription au DU que vous avez choisi, vous serez automatiquement transféré dans le DIU avec votre parcours de référence, à la date de sa validation par les instances universitaires (au cours du premier semestre 2011).

Les modalités du DIU.

La durée de la formation est portée à 18 mois pour un total de 240 heures comprenant:

- 180 heures d'enseignement et ateliers des pratiques,
- Cinq séminaires (35 heures)
- un séjour d'étude (15 heures)
- 10 heures d'accompagnement à la recherche individuelle et rédaction du mémoire.



Le calendrier est établi de Mars 2011 à Juin 2012 avec la soutenance des mémoires en octobre 2012.

Les sessions sont mensuelles en dehors des périodes de vacances scolaires et sont composées de deux à trois jours consécutifs. Les journées ont une amplitude de 7 heures. Elles auront lieu à Nantes, Angers et au Mans. Chaque session comporte des enseignements, des temps d'échanges sous la forme d'ateliers des pratiques et des sorties de terrain.

Les enseignements sont assurés par les professeurs des universités qui composent l'équipe pluridisciplinaire, des professionnels et acteurs. Les étudiants prendront une part active en présentant leurs travaux lors des séminaires.

L'organisation du cursus.

La formation-action est organisée autour d'un tronc commun à l'ensemble des étudiants, comprenant deux modules, des séminaires et le séjour d'étude et des parcours spécifiques reprenant les thèmes des DU incluant les ateliers des pratiques. Chaque session comporte des journées dont les contenus se rapportent aux différents modules qui « suivent » la progression des démarches et projets des étudiants. Les ateliers des pratiques permettent une adaptation aux questionnements « au fil » de la réalité des actions concrètes sur les terrains d'application.

Le tronc commun.

Module 1 : Le développement durable (durée : 40 heures.)

Le module traite les enjeux, les concepts, les acteurs, les politiques, les territoires, les outils du développement durable. L'approche est pluridisciplinaire (histoire, géographie, droit, sociologie, psychosociologie, politique, biologie, physique, chimie, géologie...). Par exemple, le changement climatique est un sujet qui doit être abordé de manière plurielle afin de mieux appréhender la complexité et les relations entre les différents aspects. L'objectif est d'acquérir une « forte culture générale » du développement durable.

Module 2 : La conduite de projet, l'accompagnement du changement. (durée : 40 heures)

Le développement durable se fait en marchant. La formation-action se donne pour objectif l'accompagnement des projets et démarches engagées par les stagiaires.

Le module traite de la psychosociologie des comportements, de la conduite du changement dans les organisations, des procédures de participation, de l'intelligence territoriale, des organisations apprenantes, la confiance ... et comprend une présentation des outils méthodologiques nécessaires à la conduite de démarche de développement durable. Ces apports sont complétés lors d'échanges au cours des ateliers des pratiques du module 3 avec les adaptations adéquates.

Les séminaires - 5 journées (durée : 35 heures)

Les séminaires ont des fonctions multiples. Ils sont ouverts à un public plus large. Ils permettent ainsi la participation des anciens étudiants, des membres des réseaux associés. Ils peuvent être l'occasion pour les étudiants en cours de cursus d'inviter des personnes dont la participation pourrait être utile à l'avancement de leur démarche.

Ils abordent des questions transversales telles que la mobilité, la complexité, l'introduction du développement durable dans l'urbanisme, l'habitat et le DD... Ils peuvent également être centrés sur un territoire précis pour en offrir une lecture globale. Ils offrent la possibilité d'accueillir des spécialistes reconnus qui sont interrogés par un panel d'enseignants issus de disciplines différentes et complémentaires, ainsi que d'acteurs engagés. Les étudiants participent à l'élaboration des contenus et les enrichissent par une présentation de leurs travaux.

Le séjour d'étude. 2 jours (durée : 15 heures)





Le séjour d'étude vise une immersion dans un territoire où nous allons à la rencontre des acteurs afin de découvrir et de comprendre les conditions de réussite des démarches de développement durable. Les rencontres avec les acteurs porteurs des projets sont à la base de la conception du séjour qui sera confiée aux étudiants avec pour objectif l'application des principes d'éco-conception afin de réduire l'empreinte écologique.

A titre d'exemple deux destinations ont été testées:

- la Bretagne et le développement durable autour des expériences du réseau Bruded <http://www.bruded.org/> (communes de Silfiac, CC du Méné, Mordelles...)
- l'habitat social et le développement durable en région Nord Pas de Calais en collaboration avec l'USH Pays de la Loire et Nord pas de Calais. (Communes de Lille, Loos en Gohelle, Dunkerque, Seclin...)

Les parcours spécifiques

Durée 100 heures. Ateliers des pratiques.

Les parcours spécifiques reprennent les contenus des DU existants desquels sont soustraits les cours qui intègrent le tronc commun.

Les parcours sont :

- Tourisme et développement durable
- Aménagement durable des territoires et du patrimoine
- Développement durable et management environnemental appliqué aux organismes de formation
- Conduite de projet de management durable conduite d'agenda 21
- Habitat social et développement durable
- Conduite des démarches éco-responsables

Trois parcours sont en cours d'élaboration :

- Culture et développement durable (disponible à l'ouverture du DIU)
- Parcours individuels et territorial (groupe constitué de porteurs de projets) disponible à l'ouverture du DIU.
- Responsabilité Sociétale des Entreprises

Les parcours comprennent:

- Des apports spécifiques dispensés par des enseignants, des professionnels et acteurs issus de la société civile, des collectivités territoriales, des services de l'État, des organismes compétents. (réglementation, politiques publiques, acteurs, enjeux spécifiques, gestion, management, conduite de projet aspects précis, ..)
- les ateliers des pratiques ont pour vocation de construire la réflexion des étudiants sous la forme d'échanges portant sur les actions menées. La problématisation et la modélisation sont dirigées par un enseignant référent qui accompagne le groupe tout au long de la formation-action qui portera une attention particulière à la synchronisation des apports et de l'avancée des projets.
- Des sorties et visites illustrent les thèmes ou et sont objets de recherche (territoires, milieux naturels, villes, éco-quartiers, équipements spécifiques, bonnes pratiques, secteur sauvegardé, entreprise...)

Le nombre d'étudiants est volontairement limité entre 12 à 15 personnes.





UNIVERSITÉ DE NANTES
FORMATION CONTINUE

Évaluation.

Les modalités d'évaluation pour l'obtention du DIU diffèrent de celles des DU en cours. Elles sont réparties entre un contrôle des connaissances sur les contenus du module 1, un travail de recherche portant sur une question d'actualité présentée lors des séminaires et la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury.

Les tarifs

Tarif Normal 4000 € (séjour inclus)
(Salarié ou demandeur d'emploi bénéficiant d'une prise, en charge financière)

Tarif individuel 2100 € (séjour inclus)
(Salarié ou demandeur d'emploi ne bénéficiant pas de prise en charge financière -sous réserve de vérification)

Pour les conditions, nous consulter.

Pour toute question, nous sommes à votre disposition.

Grégory LOIRAT	02 51 25 10 95 / gregory.loirat@univ-nantes.fr
Isabelle GALESNE	02 51 25 07 40 / isabelle.galesne@univ-nantes.fr
Philippe BURBAN	02 51 25 07 45 / philippe.burban@univ-nantes.fr

P/O Philippe BURBAN,
Responsable de formation.

Grégory LOIRAT,
Assistant de formation



Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes
2 bis, boulevard Léon-Bureau • Ile de Nantes
BP 96228 • 44262 Nantes CEDEX 2
Tél. 02 51 25 07 25 • Fax 02 51 25 07 20
formation.continue@univ-nantes.fr
www.univ-nantes.fr/formationcontinue